

De Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T58799
Adresse du site	8, rue de Montyon	Hauteur	R+7 (26.67m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	19/03/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/03/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	19/04/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G), 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 330°, 60° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et skydome entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 330° < 5V/m - 60° < 5V/m - 240° < 5V/m 5G (3500): 330° < 3V/m - 60° < 3V/m - 240° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	28.22m (330° et 240°), 27.65m (60°)		

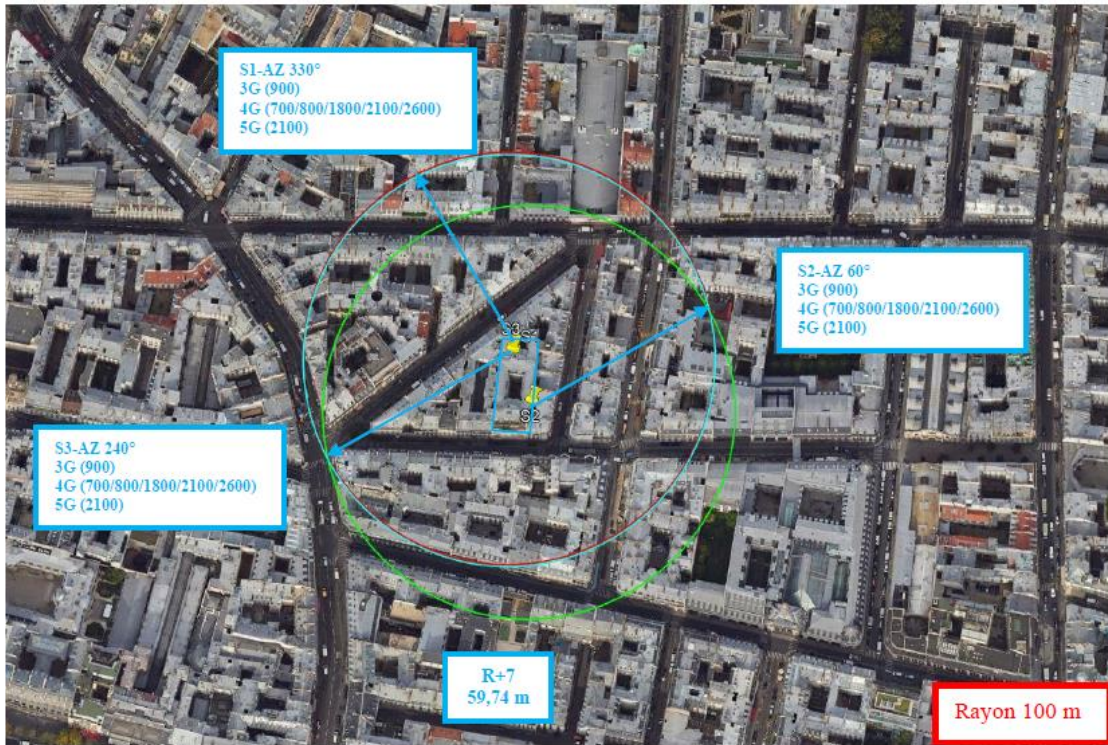
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes, fixées sur mât et peintes au RAL 7044,
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

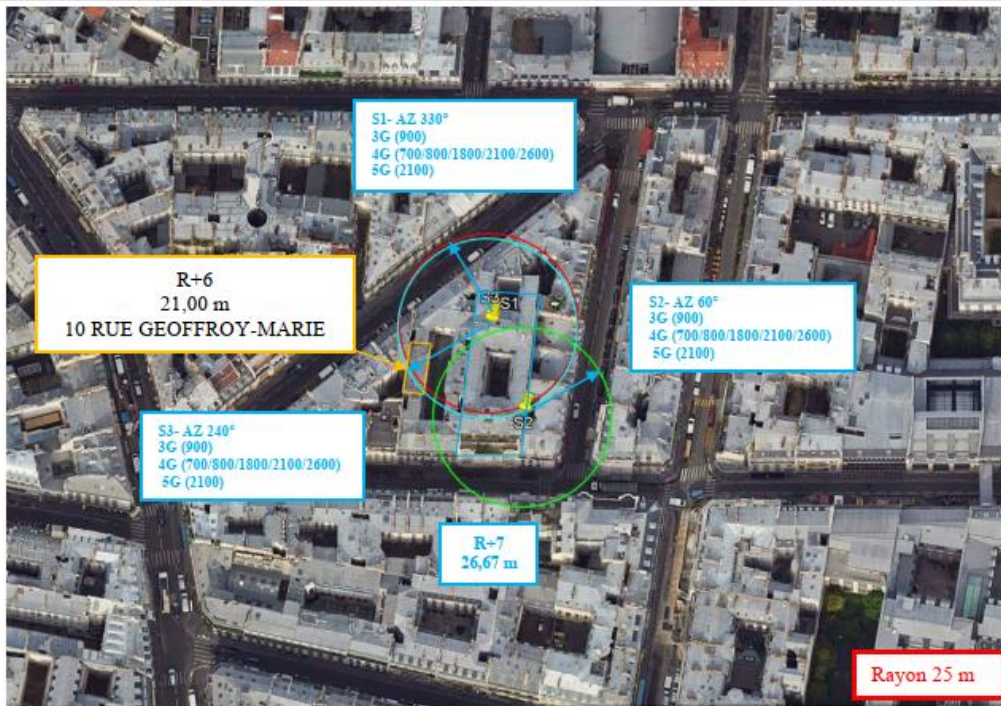
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement Particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10b Rue Geoffroy-Marie 75009 PARIS--9E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

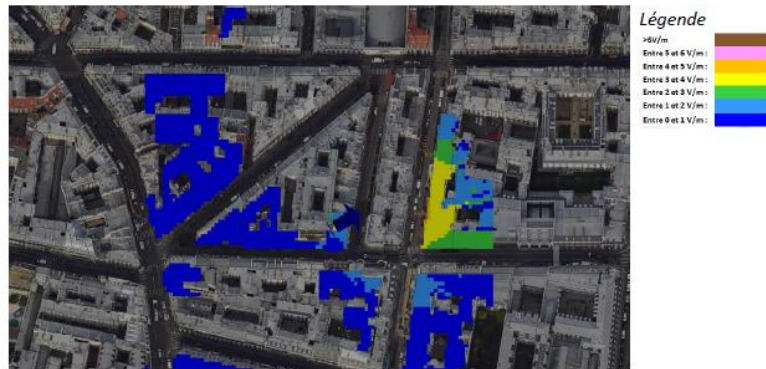
	Azimut 60°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

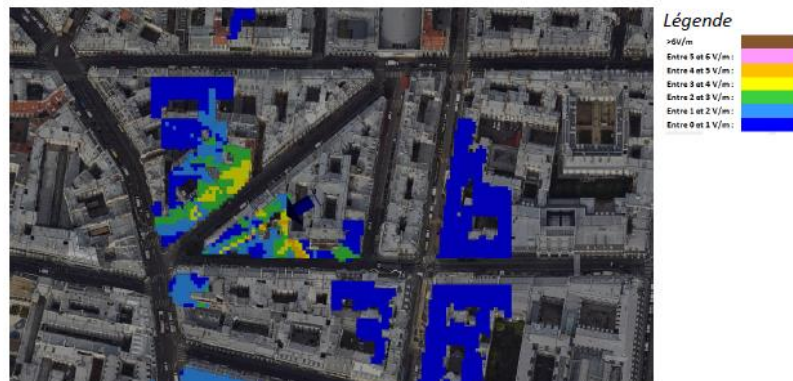
a. Azimut 60°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



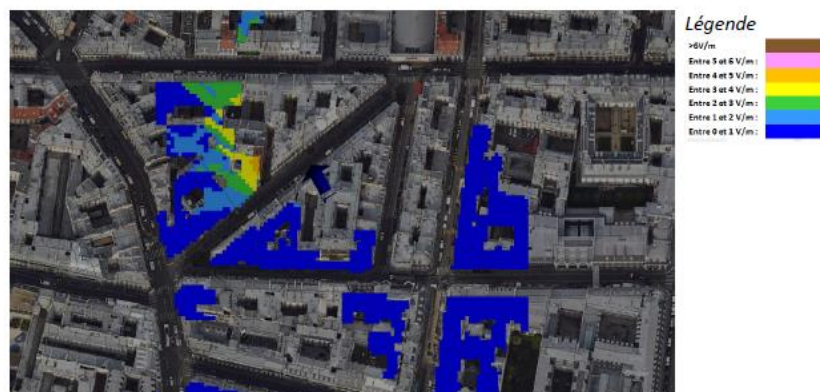
b. Azimut 240°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



c. Azimut 330°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10b Rue Geoffroy-Marie 75009 PARIS--9E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

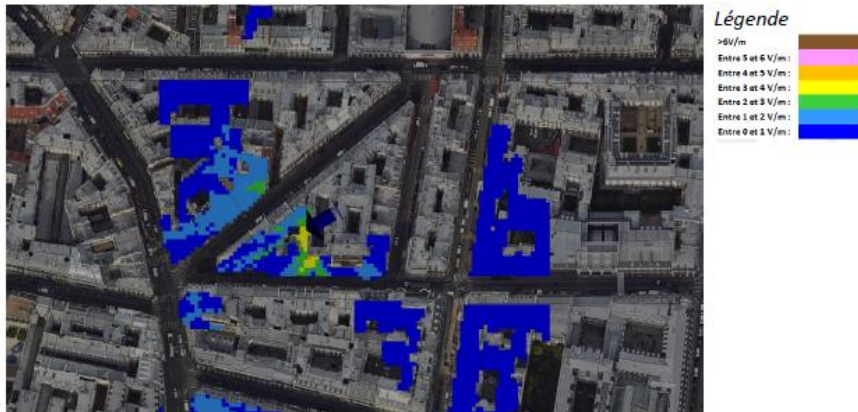
	Azimut 60°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 240°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Antennes non visibles depuis cette vue



Vue des AzimutsAzimut 330° :Azimut 60° :Azimut 240° :